



LITIGE AVEC LES RESSOURCES 2007 ET LA CAF

Par **pascalette**, le **29/07/2009** à **21:29**

La CAF a majoré de 25% les revenus de mon conjoint 2007, qui était déjà majoré par le trésor public de 25% donc cela fait 50% en plus que nous n'avons aucunement gagné !!! car il était artisan et non adhérent à un CGA. Donc la caf estime qu'il a gagné 18000 euros fictif au lieu de 11450 sur son avis imposition. De ce fait je n'ai droit à aucune aide de la part de la CAF. C'est complètement immoral et du vol.

Je souhaite attaquer la CAF en justice, est ce possible ? Merci de nous répondre car nous sommes dans une situation précaire et on en voit pas le bout.